Réunion de bureau du 19 décembre 2017

Présent :B Candia ,JM Lagier , A Rodriguez ,A Goulesque , Y Besse, B Gely, M Davain, G Veyrier,T Bouclet , JP Marseille,M Ortega .

Sujet 1 : Définir les règles de remboursement des randonnées.

1/ Etre licencié ou adhérent au BCB

2/ Avoir été bénévole pour l’organisation de la randonnée du lez ou du raid VTT des Portes de Provence.

3/Toutes les randonnées sont remboursées (FFCT, cyclo sportives) avec un plafond maximum de 10€ par participation.

4/Un justificatif (document spécifique du BCB) devra être fourni.

5/Le montant maxi de remboursement par saison ne dépassera pas 100€.

6/Le paiement des remboursements des randonnées se fera après AG .La validation des remboursements se fera par le bureau du BCB .Cela permettra de se prononcer sur des cas litigieux .exemple : Si un licencié sort de la règle du bénévolat par impossibilité reconnue le bureau pourra décider de le rembourser.

Le montant des remboursements sera revu après chaque AG en fonction du budget de N+ 1.

Sujet 2 :Création et affectation des commissions :

Commission route :G Veyrier, JP Marseille,

Commission marche :A Rodriguez ,JY Besse

Commission VTT :B Gely, B Candia

Commission animation :A Goulesque , JM Lagier ,T Bouclet ,

Commission communication :G Veyrier, M Ortega

Sujet 3 :Définir le tarif des licences et cartes de membre pour 2018  :

Le bureau a décidé pour les licences que le montant sera égal au prix FFCT + 10€ comme nous l’avons toujours fait. Le montant de la cotisation pour les adhérents sera pour 2018 de 15€.

Sujet 4 :Etablir et valider le calendrier 2018:

**Le 27 ou 31 décembre 2017 suivant la météo: Organisation tour du Ventoux par mistral cycle (Prêt du camion pour l’assistance)**

**Le 7 janvier sortie commune route VTT organisée par les vététistes avec casse-croute.**

**20 janvier 2018 galette des rois renouvellement des licences.**

**28 janvier st Marie la mer .**

Départ de Bollène, restaurent le midi et retour en véhicule l’après-midi sur Bollène.

**Le 31 mars et 1 avril participation à PAQUES en PROVENCE (flèche et trace).** La concentration à lieu à Barbentane.

**28/29/30/avril sortie route en étoile dans le pays niçois.**

Hébergement à Sospel Week-end à thématique moyenne montagne.

**Tour de corse du 5 au 12 mai**

**Itinérante sur la route du 01 au 6 juin 5 étapes.**

Départ du BEC D’AMBES (33) et remontée de la vallée de la Dordogne jusqu’à sa source au Puy de Sancy en 5 étapes 503km et 8 086m de dénivelé.

**15 juin montée du Ventoux en nocturne.**

**30juin tour du ventoux en nocturne**

**23 et 24 juin Organisation avec st Paul trois châteaux et départ et arrivée à Bollène du RED VTT des** **Portes de Provence .**

**Itinérant VTT début juillet « la Drôme des collines ».**

Un séjour 4 jours/3 nuits au départ/arrivée de Tain l'Hermitage. Boucle de 4 étapes de 50 à 60kms et 1000 à 1500mD+/jour.

**Itinérant VTT début septembre « le chemin de Stevenson ».**

- un séjour itinérant 6 jours/6 nuits "Le chemin de Stevenson" avec départ de Langogne et arrivée à Alès. 6 étapes de 50 à 55kms et 1200 à 1700mD+.

**14/15/16/ septembre Barcelonnette parcours en étoile sur 2 à 3 jours.**

Thématique les grands cols (Parpaillon, Bonette….)

**Le 28 octobre 2018 organisation de la 31 ème randonnée du lez.**

**5/Divers :**

**Le bureau décide de se réunir tous les deuxièmes mardi du mois à 18h.**

**La réunion aura une durée maxi de 2h.**

**La prochaine réunion aura lieu le mardi 9 janvier à 18h.**

**Sujets abordés :**

**1/Fixer le montant de la participation du BCB pour l’achat de vêtements aux couleurs de club.**

**1/Travailler sur les documents de la randonnée du lez (fiche inscription ,feuille de route) .**

**2/Aménagement de la remorque pour le transport des VTT(choisir le système de fixation des vélos sur la remorque et établir un calendrier et manœuvre pour la réalisation .**